

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES
COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET
L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA
COMPOSANTE II



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF
COMPONENT II

MARCHE N°001/M/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024

REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

SELON L'APPROCHE PAR COMPETENCES (APC)

REFERENTIEL D'EVALUATION (REVA)

SECTEUR : BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

METIER : MAINTENANCIER DES BATIMENTS

NIVEAU DE QUALIFICATION : OUVRIER QUALIFIE



Le Consultant



FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR

Situé Face SHO-YAOUNDE : / BP : 5545 / Tél : 699 89 40 69

E-mail : gedeonjoe@yahoo.fr / NIU : M031100037145A / RC/YAO/2011/B216

Août 2024

EQUIPE DE PRODUCTION

N°	Noms et Prénoms	Structures	Qualifications
1	Dr. TCHOMGOUO NZALLI Gédéon	Fiscagest Consulting and Contractor	Directeur de projet, Directeur Général
2	BELINGA BESSALA Simon	Fiscagest Consulting and Contractor	Chef de mission
3	ANONG Léon	Fiscagest Consulting and Contractor	Méthodologue
4	Dr. TELLA NEGOU Martial Larios	Fiscagest Consulting and Contractor	Méthodologue
5	BIKOUN MOUSI Joseph	Fiscagest Consulting and Contractor	Formateur
6	DI-NA WADJIRI	Fiscagest Consulting and Contractor	Formateur
7	TAMO TATIETSE Thomas	Fiscagest Consulting and Contractor	Expert Métier
8	NJANKOUO Jacques	Fiscagest Consulting and Contractor	Expert Métier
9	NNOUBIGNIE Yves Emmanuel	Fiscagest Consulting and Contractor	Révision linguistique
10	TOUKAM Diandra	Fiscagest Consulting and Contractor	Révision linguistique
11	NTEDE Rosine Marina	Fiscagest Consulting and Contractor	Révision linguistique

REMERCIEMENTS

Ce Référentiel d'évaluation (REVA) a été élaboré et sera exploité grâce à l'impulsion de Monsieur ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du développement des Référentiels de Formation Professionnelle selon l'Approche Par Compétences (APC) au Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'emploi (PADESCE). Aussi, tenons-nous à exprimer au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation de la formation au métier Ouvrier en Maintenance Bâtiment au Cameroun.

En outre, nous apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs de la formation professionnelle (Experts-Métiers, Formateurs et Entreprises) dans le cadre de la rédaction des contenus du présent Référentiel d'Évaluation.

Que ces acteurs consultés, dont les noms figurent sur la liste ci-jointe trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leurs disponibilités et leurs contributions.

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
RF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel Métier Compétences
GP	Guide Pédagogique
GOPM	Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
IGF	Inspection Générale des Formations
DFOP	Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
OIF	Organisation internationale de la francophonie
REV	Référentiel d'Évaluation

LISTES DES PERSONNES CONSULTÉES

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURES	QUALITES
01	ANONG Léon	MINESEC	Méthodologue
02	MBOG PEHA Gabriel Nicolas	MINESEC	IPN/Formateur
03	DJIATIO Augustin	MINESEC	IPN/Formateur
04	SILATCHOM Daniel	AUTO EMPLOI	Ingénieur
05	ESSONE Alain	AUTO EMPLOI	Ingénieur
06	FONHOUE Mathias Melvin	AUTO EMPLOI	Ingénieur

TABLE DES MATIÈRES

EQUIPE DE PRODUCTION.....	II
REMERCIEMENTS	III
ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	IV
LISTES DES PERSONNES CONSULTÉES	V
A). NATURE.....	1
B) STRUCTURE	1
C) FINALITES.....	1
D) MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES	2
E) ELEMENTS PRESCRIPTIFS.....	2
II. PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS	2
A) CONCEPTS.....	2
B) PRINCIPALES DÉFINITIONS.....	3
III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION	4
a) Tableau synthèse du référentiel de formation	4
b) Tableau d'interprétation des compétences générales et du processus de travail	7
c) Table d'analyse des critères généraux de performance.....	9
IV. PRESENTATION DES OUTILS	9
A) TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS	9
B) DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	10
C) FICHE D'ÉVALUATION	10
V. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES.....	10
a. Modalités d'évaluation formative	10
b. Éléments d'évaluation.....	11
c. Évaluation sommative.....	11
COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATIONS	14
COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENT.....	35
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	74

I. PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION

a). Nature

Le Référentiel d'Evaluation (REV) repose sur les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (RMC) et de celles propres au projet de formation. Il est un guide proposant des orientations en matière d'évaluation des compétences : compétences traduites en comportement et compétences traduites en situation. Différents acteurs évoluant au sein du système de formation professionnelle, ils peuvent définir de manière différente l'expression : évaluation des apprentissages. C'est ainsi que l'apprenant, le formateur, les autres personnes qui travaillent dans la Structure de formation, les responsables de la gestion centrale de la formation, sont amenés à dégager divers points de vue sur la notion d'évaluation, selon qu'ils ont à l'intégrer dans leur apprentissage, à la mettre en application ou à la gérer. Prenant en compte tous ces cas de figure, on peut considérer que l'évaluation se situe au cœur des processus d'apprentissage, de formation et de gestion de la formation professionnelle.

Souvent, l'on a perçu ou retenu de la notion d'évaluation des apprentissages, l'aspect qui consiste à porter un jugement sur la maîtrise des compétences et sur la performance des apprenants qui souhaitent obtenir une qualification. Cette perception limite la place que devrait occuper l'évaluation au sein d'un processus de formation et d'apprentissage. En formation professionnelle, la fonction « évaluation » présente certaines caractéristiques et se déploie en s'appuyant sur des valeurs et des orientations de base. Tous ces éléments constituent un cadre de référence à partir duquel l'évaluation des apprentissages est structurée et mise en œuvre.

b) Structure

Le Référentiel d'Evaluation se présente comme suit :

- une présentation des concepts et des principales définitions ;
- une description synthétique du Référentiel de Formation ;
- une présentation des outils d'évaluation.

c) Finalités

L'évaluation des apprentissages constitue l'un des fondements du système de formation professionnelle. La transparence doit apparaître dans sa mise en place et sa réalisation, car la valeur et la reconnaissance de la qualification en dépendent. Pour être réalisé dans les normes, l'on doit s'appuyer sur une politique nationale d'évaluation des apprentissages.

Le volet le plus connu de l'évaluation est l'évaluation sommative ou de sanction. Les résultats de cette évaluation doivent être exprimés sous forme de « succès » ou d'« échec ». En effet, toute pédagogie de la réussite sur laquelle repose l'APC nécessite une étroite association entre formation, apprentissage et évaluation. L'évaluation doit non seulement être intégrée aux différentes phases d'acquisition des compétences, mais elle doit également constituer l'un des piliers de la démarche d'apprentissage de l'apprenant. L'acquisition d'une compétence ne peut se faire sans que l'apprenant ait développé sa capacité de juger des résultats atteints et de la performance réalisée. Cet aspect de l'évaluation est appelé « évaluation formative », c'est-à-dire un soutien à l'apprentissage par la mesure et l'évaluation de sa progression. Dans la perspective d'une formation qualifiant l'apprenant pour l'exercice d'un métier, on vise un niveau d'acquisition des compétences énoncées dans le programme (RF) qui correspond à celui qui est attendu au seuil d'entrée sur le marché du travail.

d) Modalités d'évaluation des compétences

Il faut relever qu'évaluer une compétence implique des choix afin de ne pas surévaluer. Il faut, en effet, éviter d'évaluer un élément déjà pris en compte plusieurs fois et se concentrer sur les aspects importants de la compétence. Le modèle d'évaluation utilisé en APC impose une façon de faire dans l'élaboration des tableaux de spécifications au regard du nombre de points à distribuer et de la détermination du seuil de réussite. Les tableaux de spécifications regroupent, entre autres, les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments retenus de la compétence, dans le référentiel de formation, afin de reconnaître chaque compétence et de la sanctionner, en plus de déterminer un seuil de réussite.

e) Eléments prescriptifs

Les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (RMC) et celles propres au projet de formation constituent l'essence même de cette formation. Leur apprentissage n'est pas facultatif ou optionnel. Les principaux éléments qui seront considérés comme obligatoires ou prescriptifs sont les suivants dans le cadre de la présente formation :

- La durée totale de formation, incluant le temps consacré à l'évaluation. Toutefois, la durée de la formation reliée à chaque compétence est facultative pour accorder une certaine souplesse aux Structures de formation ;
- Les Tableaux de spécifications et leurs différentes composantes :
 - éléments de la compétence et situations de mise en œuvre de la compétence ;
 - stratégies retenues ;
 - indicateurs et critères d'évaluation ;
 - points attribués aux critères d'évaluation ou critères cochés en relation avec le seuil de réussite ;
 - seuil de réussite ;
 - règle de verdict, le cas échéant

II. PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS

a) Concepts

La compétence en formation professionnelle se définit comme « le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser, qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) ». Puisque la compétence se définit de façon multidimensionnelle, son évaluation se doit de l'être également ; toutes les dimensions importantes d'une compétence sont donc considérées au moment d'en évaluer l'acquisition. Ainsi, l'évaluation porte sur les connaissances, les habiletés, les perceptions et les attitudes sur lesquelles se fonde la compétence. Tous les critères de performance d'un programme doivent obligatoirement être atteints et évalués en cours de formation ou aux fins de la sanction.

Le mode d'évaluation privilégiée en formation professionnelle est celui de type « critériel ». Ce type d'évaluation permet d'établir si une personne a atteint le niveau requis, en matière de performance ou de participation, au regard d'une tâche ou d'une activité, et ce, en fonction de critères précis. Il s'agit donc de vérifier dans quelle mesure un apprenant a atteint une compétence déterminée dans le programme de formation, selon les critères de performance du programme et selon les critères définis pour l'évaluation aux fins de la sanction, en évitant de le situer par rapport à ses pairs ou à un groupe.

b) Principales définitions

Activités d'apprentissage.

Actions diverses proposées par le formateur dans le but de favoriser l'atteinte d'un objectif d'apprentissage.

Appréciation.

Démarche de la pensée aboutissant à un jugement de valeur.

Banque d'épreuves.

Réserve d'épreuves couvrant les modules d'un programme de formation. La banque peut être informatisée ou sur papier.

Critère.

Élément auquel se réfère une personne pour juger, apprécier ou définir quelque chose.

Éléments critères.

Caractéristique d'une performance ou d'un produit. On se réfère à cette caractéristique pour mesurer ou donner une appréciation.

Épreuve.

Exercice donné sous forme écrite ou orale que subit un apprenant en classe ou lors d'un examen afin d'être jugé selon ses capacités.

Évaluation.

Action de juger et d'apprécier la valeur d'une chose, d'une technique, d'une méthode ou d'une personne.

Évaluation critériée.

Évaluation de la performance d'une personne lors de l'accomplissement d'une tâche et jugée par rapport à un seuil ou à un critère de réussite.

Évaluation formative.

Démarche d'évaluation qui consiste à vérifier la progression d'un apprenant au regard des objectifs, atteints ou non, à informer l'apprenant et le formateur sur les difficultés rencontrées afin de lui suggérer ou de lui faire découvrir des moyens de renforcer, améliorer ou/et corriger les acquis.

Évaluation multidimensionnelle.

Évaluation dont les différents aspects d'une compétence : savoirs, savoir être et savoir faire sont pris en compte.

Évaluation de sanction ou certificative.

Évaluation effectuée à la fin d'un module ou d'une formation pour attester de l'acquisition ou non de la compétence ou des compétences.

Fidélité d'un instrument d'évaluation.

Capacité d'un instrument de mesurer avec la même exactitude chaque fois qu'il est utilisé.

Jugement.

Démarche intellectuelle par laquelle une personne se forme une opinion et l'émet.

Règle de verdict.

Élément d'évaluation qui doit être obligatoirement réussi.

Reprise.

Synonyme du passage d'une nouvelle épreuve dans le cadre du même module après constat d'échec ou d'abandon. Le droit à la reprise est acquis lorsque l'apprenant n'a pas atteint le seuil de réussite d'un module.

Seuil de réussite.

Niveau de qualité à partir duquel on considère une performance comme réussie. Il peut s'agir d'une note ou d'une description qualitative se basant sur des critères.

Test d'une épreuve.

Essai d'une épreuve auprès d'un groupe restreint d'apprenants afin de vérifier la faisabilité et la validité de l'épreuve.

Tolérance.

Marge d'inexactitude ou d'erreur admise lors d'une épreuve de connaissances pratiques ou d'activités d'apprentissage pratique

Univoque.

Se dit d'une interprétation unique

Validité d'un instrument d'évaluation.

Capacité d'un instrument de mesurer réellement ce qu'il prétend évaluer.

Versions d'une épreuve.

Différentes épreuves évaluant la même compétence soit par une mise en situation différente, ou par la production d'un produit différent ou par la prestation d'un service différent mais dont les éléments critères sont identiques et de difficulté de même niveau.

III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du référentiel métier-compétences (elles même découlant de l'AST). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition par l'apprenant et leur évaluation.

En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétences. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la compétence, le référentiel de formation s'appuie sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

Ainsi, le référentiel de formation pour le métier de l'ouvrier en Maintenance des Bâtiments traduit les orientations particulières en matière de formation.

Dans l'exercice de son métier, l'ouvrier en Maintenance des Bâtiments est chargé de maintenir et améliorer l'état physique et fonctionnel des bâtiments, il recense des anomalies sur un bâtiment et apprécie leur degré de gravité. Il assure le suivi et la ventilation des travaux de maintenance devant être effectués par les spécialistes des différents corps d'état. Étant donné que l'ouvrier en Maintenance des Bâtiments travaille souvent seul, en équipe ou sous supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles en milieu de travail ou même dans la société.

a) Tableau synthèse du référentiel de formation

De ce point de vue, les compétences ci-après pour l'ouvrier en Maintenance des Bâtiments correspondant aux attitudes, habiletés et comportements attendus de la personne qui exerce ce métier ont été retenues.

N°	Énoncé de la compétence	Durée	CP	CG	Unités	Types d'objets	Types de compétences	Titre du Module
1	Se situer au regard du métier et de la formation	30	0	30	2	S	G	Métier et Formation
2	Communiquer en milieu professionnel	45	0	45	2	S	G	Communication en milieu professionnel
3	Prévenir les atteintes à la santé, à l'hygiène, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	45	0	45	3	S	G	Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement
4	Utiliser la physiologie et les caractéristiques des corps d'état dans la maintenance de bâtiment	60	0	60	5	C	G	Physiologie et caractéristiques des corps d'état dans la maintenance de bâtiment
5	Lire et interpréter les plans	60	0	60	4	C	P	Dessin bâtiment
6	Utiliser les matériaux et matériels de la maintenance de bâtiments	60	0	60	4	C	G	Technologie des matériaux et équipements
7	Établir les devis et métré	60	0	60	4	C	G	Devis et métré
8	Établir la cartographie des anomalies du bâtiment et des équipements	90	90	0	6	C	P	Cartographie des anomalies du bâtiment et des équipements
9	Effectuer les travaux de maçonnerie	60	60	0	4	C	P	Travaux de maçonnerie
10	Effectuer la maintenance préventive des bâtiments en fonction du corps d'état	90	90	0	6	C	P	Réalisation des corrections des anomalies
11	Effectuer les travaux de plomberie sanitaire	60	60	0	4	C	P	Maintenance préventive des bâtiments
12	Réaliser les corrections des anomalies sur le bâtiment en fonction du corps	150	15 0	0	10	C	P	Travaux de plomberie sanitaire

	d'état (aménagement intérieurs et extérieurs)							
13	Rechercher un emploi	45	0	45	3	S	G	Entreprenariat
14	S'intégrer en milieu professionnel	315	31 5	0	21	S	P	Stage professionnel
	Total	1170	765	405	78			
			60, 26%	39,74%				

Une unité = 15 heures

L'analyse globale du référentiel de formation est présentée sous forme de tableaux établis avant la rédaction du référentiel d'évaluation. Il s'agit du tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail ainsi que du tableau d'analyse des critères généraux de performance. Ces tableaux, produits à partir de la matrice des objets de formation, permettent de mettre en évidence les liens entre les compétences particulières et le processus de travail ou entre les compétences particulières et les compétences générales, liens qui seront retenus dans la stratégie d'évaluation. Ils permettent également de faire ressortir les critères principaux qui pourront être utilisés dans l'élaboration des outils d'évaluation. Finalement, ils permettent d'éviter la surévaluation qui consisterait à évaluer à de multiples reprises la même compétence ou le même élément de compétence. Ce sont des outils essentiels à l'élaboration des tableaux de spécifications.

b) Tableau d'interprétation des compétences générales et du processus de travail

Maintenancier des Bâtiments		Compétences générales									Processus de travail				Nombre de compétences
Compétences particulières	Numéro de la compétence	Type d'objectif	Se situer au regard du métier et de la formation	Communiquer en milieu professionnel	Prévenir les atteintes à la santé, à l'hygiène, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Utiliser la physiologie et les caractéristiques des corps d'état dans la maintenance de bâtiment	Lire et interpréter les plans	Utiliser les matériaux et matériels de la maintenance de bâtiments	Établir les devis et métré	Rechercher un emploi	Planifier le travail à réaliser	Exécuter le travail en adoptant les mesures de sécurité	Contrôler la qualité du travail.	Nettoyer le poste de travail	
			Numéro de la compétence			1	2	3	4	5	6	7	15		
Type d'objectif			S	S	S	C	C	C	C	S					
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES															
Effectuer les travaux de maçonnerie	8	C	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	●	●	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	
Établir la cartographie des anomalies du bâtiment et des équipements	9	C	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	●	●	<input type="checkbox"/>	●	●	●	⊗	
Effectuer la maintenance préventive des bâtiments en fonction du corps d'état	10	C	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	●	●	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	
Effectuer les travaux de plomberie sanitaire	11	C	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	●	●	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	
Réaliser les corrections des anomalies sur le bâtiment en fonction du corps d'état (aménagement intérieurs et extérieurs)	12	C	<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	●		<input type="checkbox"/>	●	●	●	●	
S'intégrer en milieu professionnel	5	S	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	
Nombre de compétences	06														14

● Réinvestissement au niveau de l'évaluation ⊗ Liens fonctionnels non retenus pour les fins d'évaluation □ Aucune application dans le référentiel de formation

c) Table d'analyse des critères généraux de performance

Maintenancier des Bâtiments	Numéro de la compétence	COMPETENCES TRADUITES EN COMPORTEMENT	Durée (h)	CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE									
				Sens élevé dans l'organisation de travail	Respect des règles de sécurité, d'hygiène, des consignes et de l'environnement	Interprétations des plans, symboles et documents techniques sans erreur	Utilisation appropriée des équipements et matériels	Les indicateurs des machines sont au niveau normal et sont stables dans le temps	Respect des techniques et des normes	Rigueur, précision et attention dans le suivi des procédures	État de service et produits livrés conformes aux attentes	Dysfonctionnement des équipements limités	
Utiliser la physiologie et les caractéristiques des corps d'état dans la maintenance de bâtiment	2	C	60	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lire et interpréter les plans	6	C	60	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Utiliser les matériaux et matériels de la maintenance de bâtiments	7	C	60	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Établir les devis et métré	8	C	60	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Effectuer les travaux de maçonnerie	9	C	60	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Établir la cartographie des anomalies du bâtiment et des équipements	10	C	90	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Effectuer la maintenance préventive des bâtiments en fonction du corps d'état	11	C	90	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Effectuer les travaux de plomberie sanitaire	12	C	60	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser les corrections des anomalies sur le bâtiment en fonction du corps d'état (aménagement intérieurs et extérieurs)	13	C	150	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Aucune relation dans le programme de formation
 Retenu au niveau de l'évaluation
 Critères non retenus pour les fins d'évaluation de sanction.

IV. PRESENTATION DES OUTILS

Les outils pour l'évaluation de chacune des compétences retenues pour le métier d'ouvrier en Maintenance des Bâtiments donnent une présentation qui répond bien aux exigences de l'évaluation.

Ces outils comprennent :

- Les tableaux de spécifications ;
- La description de l'épreuve ;
- La fiche d'évaluation ou de la participation.

a) Tableau de spécifications

Le tableau de spécifications pour l'évaluation d'une compétence traduite en comportement ou en situation présente les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments et aux situations du programme de formation retenus pour l'évaluation aux fins de la sanction. Pour chaque situation ou élément, on formule un ou des indicateurs de performance, qui présentent un aspect à évaluer ou qui précisent sous quel angle on compte évaluer un élément de compétence. Les indicateurs sont accompagnés de critères d'évaluation sur lesquels on se base pour juger si la performance évaluée est satisfaisante.

Pour un objectif pédagogique traduit en comportement, la pondération (ou le poids relatif) accordée à chaque critère est indiquée, ainsi que le seuil de réussite attendu. Les éléments

d'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier. Pour l'évaluer, on dispose des stratégies d'évaluation suivantes :

- L'évaluation du produit de travail ;
- L'évaluation du processus de travail ;
- Une combinaison des stratégies précédentes.

Pour un objectif pédagogique traduit en situation, on retrouve les critères dont le formateur se sert pour juger (inférer) si la compétence est acquise au-delà de la participation de l'apprenant aux activités.

b) Description de l'épreuve

La description de l'épreuve, élaborée à partir du tableau de spécifications, vise à uniformiser le niveau de complexité des différentes épreuves assorties aux compétences du programme de formation et à soutenir l'élaboration des épreuves administrées dans les centres de formation. Elle est présentée à titre de suggestion et tourne autour de quatre éléments suivants :

- Les renseignements généraux ;
- Le déroulement de l'épreuve ;
- Le matériel ;
- Les consignes particulières.

c) Fiche d'évaluation

La fiche d'évaluation reprend les indicateurs et les critères d'évaluation adoptés pour l'évaluation aux fins de la sanction (tableaux de spécifications) et les précise davantage, le cas échéant, sous forme d'éléments d'observations. Ces fiches peuvent aussi faire mention des marges de tolérance acceptées. Elle fait état de la pondération associée aux critères d'évaluation. Elle présente aussi le seuil de réussite fixé dans le tableau de spécifications. La fiche d'évaluation guide les centres de formation et les formateurs dans la description des épreuves au moment de la réalisation des activités d'évaluation et, comme les descriptions d'épreuve ou de participation, elle est fournie à titre de suggestion.

Lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un processus de travail, les épreuves mixtes (connaissances pratiques et activités d'apprentissage pratique) sont recommandées. Par contre, lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un produit, une épreuve conduisant au développement des activités d'apprentissage pratique est recommandée.

V. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

a. Modalités d'évaluation formative

Il faut relever qu'évaluer une compétence implique des choix afin de ne pas surévaluer. Il faut, en effet, éviter d'évaluer un élément déjà pris en compte plusieurs fois et se concentrer sur les aspects importants de la compétence. Le modèle d'évaluation utilisé en APC impose une façon de faire dans l'élaboration des tableaux de spécifications au regard du nombre de points à distribuer et de la détermination du seuil de réussite. Les tableaux de spécifications regroupent, entre autres, les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments retenus de la compétence, dans le référentiel de formation, afin de reconnaître chaque compétence et de la sanctionner, en plus de déterminer un seuil de réussite.

b. Éléments d'évaluation

Type de compétence	Éléments
Compétence traduite en situation	<ul style="list-style-type: none">• Tableau de spécifications• Description de l'engagement• Fiche d'évaluation
Compétence traduite en comportement	<ul style="list-style-type: none">• Tableau de spécifications• Description de l'épreuve• Fiche d'évaluation

Dans le cas de la compétence traduite en comportement, les éléments de l'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier. Dans le cas des compétences traduites en situation, l'évaluation est orientée sur l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui lui est proposée durant la formation.

c. Évaluation sommative

Deux types d'épreuves constituent l'évaluation sommative au MINEFOP. Il s'agit :

- L'Épreuve Professionnelle de Synthèse : c'est une épreuve d'ordre procédurale qui consiste à évaluer les connaissances et savoirs être du candidat sur l'ensemble des compétences acquises durant sa formation. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 8/20 ».
- L'Épreuve de mise en situation professionnelle : c'est une épreuve d'ordre pratique qui l'apprenant en situation de travail. Il permet d'évaluer les savoirs faire de l'apprenant relevant du cœur du métier. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 14/20 ».

Les contenus type desdites épreuves sont définis ainsi qu'il suit :

Tableau 1 : Synthèse du programme de formation

METIER : MAINTENANCIER DE BATIMENTS					VOLUME HORAIRE : 1 170h				
N°	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale	Modalités	Stratégie d'évaluation	Durée de l'épreuve	Traduction	Types	Seuil de réussite
01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et Formation	30	Orale	Ps	2h	S	G	70%
02	Communiquer en milieu professionnel	Communication en milieu professionnel	45	Écrite et orale	Pt	3h	S	G	
03	Prévenir les atteintes à la santé, à l'hygiène, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement	45	Orale Pratique	Ps	3h	S	G	
04	Utiliser la physiologie et les caractéristiques des corps d'état dans la maintenance de bâtiment	Physiologie et caractéristiques des corps d'état dans la maintenance de bâtiment	60	Écrite Pratique	Pt	4h	C	G	
05	Lire et interpréter les plans	Dessin bâtiment	60	Écrite	Ps	4h	C	G	
06	Utiliser les matériaux et matériels de la maintenance de bâtiments	Technologie des matériaux et équipements	60	Pratique et écrite	4h	4h	C	G	
07	Établir les devis et métré	Devis et métré	60	Pratique Écrite	4h	4h	C	G	
08	Effectuer les travaux de maçonnerie	Travaux de maçonnerie	60	Pratique Écrite	Ps Pt	4h	C	P	
09	Etablir la cartographie des anomalies du bâtiment et des équipements	Cartographie des anomalies du bâtiment et des équipements	90	Pratique Écrite	Ps Pt	6h	C	P	
10	Effectuer la maintenance préventive des bâtiments en fonction du corps d'état	Maintenance préventive des bâtiments	90	Pratique et écrite	Ps Pt	6h	C	P	

10	Effectuer les travaux de plomberie sanitaire	Travaux de plomberie sanitaire	60	Pratique et écrite	Ps Pt	4h	C	P	
12	Réaliser les corrections des anomalies sur le bâtiment en fonction du corps d'état (aménagement intérieurs et extérieurs)	Réalisation des corrections des anomalies	150	Pratique Écrite	Ps Pt	9h	C	P	
13	Rechercher un emploi	Entreprenariat	45	Pratique et écrite	Ps Pt	3h	S	G	
14	S'intégrer en milieu professionnel	Stage professionnel	315	Pratique et écrite	Ps Pt	21h	S	P	
Total			1170			78h			

Le tableau de synthèse ci-dessus présente l'énoncé des 14 compétences du métier d'ouvrier en Maintenance des Bâtiments, faisant objet d'évaluation certificative dans le Référentiel d'évaluation. Il décrit pour chaque compétence, les modalités d'évaluation privilégiées (épreuve de connaissance pratique ou épreuve pratique) et les stratégies (processus, produit, propos) retenues par l'équipe d'élaboration du référentiel pour certifier chaque compétence. Il précise la durée totale de chaque épreuve de certification et le seuil de réussite. Concernant le matériel indispensable lors de l'administration des épreuves, le tableau ramène à la fiche descriptive de chaque épreuve.

Renseignements complémentaires

Certaines épreuves comportent deux parties : une partie relative aux connaissances pratiques et une partie pratique. Pour ces épreuves, la partie relative aux connaissances pratiques est individuelle alors que la partie pratique peut être traitée en équipe de maximum cinq (5) candidats, mais chaque candidat est évalué sur sa participation au travail d'équipe.

Pour les épreuves de 5 h et plus, elles sont élaborées de façon à être administrées en deux temps si possible sur deux jours.

Grille de rétroaction

La grille de rétroaction en annexe est destinée à assurer l'amélioration continue des épreuves. Elle comporte des questionnaires destinés aux évaluateurs. Elle est renseignée par ces derniers puis acheminée à la direction chargée des examens et concours qui fait la synthèse.

COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATIONS

TABLEAU DE SPECIFICATIONS

TABLEAU DE SPECIFICATIONS			
METIER	Maintenancier des bâtiments	Code	
N° et libellé de la compétence	1. Se situer au regard du métier et de la formation	Durée d'apprentissage	30 heures
Eléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
S'informer sur le métier	1. Recueil de données sur la nature et sur les exigences du métier	1.1 Description judicieuse de la nature et les exigences de l'emploi	<input type="checkbox"/>
	2. Recueil de données sur les caractéristiques du marché du travail	2.1 Résumé succincte des principales caractéristiques du travail	<input type="checkbox"/>
S'informer sur le programme de formation et engagement de la démarche	3. Collecte d'informations sur le programme, la démarche de formation et d'évaluation	3.1 Présentation correcte des compétences à acquérir	<input type="checkbox"/>
		3.2 Description judicieuse des modes d'évaluation	<input checked="" type="checkbox"/>
	4. Participation à une rencontre de groupe	4.1 Appréciation juste du programme de formation	<input type="checkbox"/>
		4.2 Comparaison correcte de sa perception du programme de formation avec le marché du travail	<input type="checkbox"/>
Evaluer et confirmer son engagement	5. Présentation d'un bilan personnel	5.1 Précision juste de ses goûts, ses aptitudes, ses champs d'intérêt et ses qualités personnelles	<input checked="" type="checkbox"/>
		5.2 Synthèse correcte des différents aspects du métier	<input type="checkbox"/>
		5.3 Justification correcte de son choix de poursuivre ou non le programme de formation	<input checked="" type="checkbox"/>
Seuil de réussite : 6 des 9 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

Compétence 1 : Se situer au regard du métier et de la formation

Renseignements généraux

L'évaluation de la participation de l'apprenant à des activités vise à assurer l'acquisition de la compétence : « Se situer au regard du métier et de la démarche de formation ».

L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe, et non sur les résultats obtenus.

L'épreuve comprend trois parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières.

Déroulement

➤ *S'informer sur le métier*

Cette partie recueille des données sur la majorité des sujets à traiter et exprime convenablement la perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec l'information recueillie.

Dans leur recherche, les apprenants auront à préciser :

- deux types d'entreprises et leurs produits ou services offerts;
- des perspectives d'emploi et l'échelle de salaires dans ce milieu de travail;
- des tâches associées au métier;
- les principales conditions de travail ;
- les conditions d'entrée sur le marché de travail ;
- des habiletés et des comportements qui sont propres au métier.

➤ *S'informer sur le programme de formation et engagement de la démarche*

L'évaluation de cette partie porte sur la participation de l'apprenant aux discussions de groupe, sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier et la perception qu'ont les apprenants de la formation.

Au cours de la discussion, l'apprenant aura :

- à présenter au moins trois avantages et trois inconvénients à pratiquer le métier;
- à commenter quelques règles de l'éthique professionnelle;
- à échanger des points de vue sur l'approche par compétences et son influence sur les apprentissages et les modes d'évaluation;
- à commenter les modules indiqués au tableau synthèse du programme.

➤ *Evaluer et confirmer son engagement*

L'évaluation de cette partie porte sur la qualité du rapport rédigé expliquant principalement le choix de l'orientation professionnelle de l'apprenant.

Dans le rapport, l'apprenant aura :

- à démontrer, par quelques exemples, comment son choix d'orientation par rapport à la profession de producteur d'aliments des animaux d'élevage est en conformité ou non avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt;
- à donner des exemples quant aux possibilités d'exercer le métier et de progresser dans ce métier.

FICHE D'ÉVALUATION

Compétence 1: Se situer au regard du métier et de la formation

Module 1 : Métier et formation

Nom de l'apprenant :

Centre de formation :

Date de l'évaluation :

Signature du formateur :

Résultat

SUCCES

ECHEC

ELEMENTS D'OBSERVATION

Jugement

OUI

NON

1. Recueil de données sur la nature et sur les exigences du métier

1.1 Description judicieuse de la nature et les exigences de l'emploi

2. Recueil de données sur les caractéristiques du marché du travail

2.1 Résumé succincte des principales caractéristiques du travail

3. Collecte d'informations sur le programme, la démarche de formation et d'évaluation

3.1 Présentation correcte des compétences à acquérir

3.2 Description judicieuse des modes d'évaluation

4. Participation à une rencontre de groupe

4.1 Appréciation juste du programme de formation

4.2 Comparaison correcte de sa perception du programme de formation avec le marché du travail

5. Présentation d'un bilan personnel

5.1 précisions juste de ses goûts, ses aptitudes, ses champs d'intérêt et ses qualités personnelles

5.2 synthèse correcte des différents aspects du métier

5.3 justification correcte de son choix de poursuivre ou non le programme de formation

Seuil de réussite : 6 oui sur une possibilité de 9 (dont la satisfaction aux exigences des critères d'évaluation 3.2, 5.1 et 5.3).

Remarque :

TABLEAU DE SPECIFICATIONS			
METIER :	Maintenancier des bâtiments	Code	
N° et libellé de la compétence	2. Communiquer en milieu de travail	Durée d'apprentissage	45 heures
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
S'approprier les termes et expressions indispensables pour la communication en milieu de travail	1.Traduction des idées essentielles d'un message	1.1. Traduction correcte du sens général et des idées essentielles d'un message	<input checked="" type="checkbox"/>
	2. Interprétation idées principales d'un texte.	2.1 Interprétation exacte du sens général et des idées principales d'un texte.	<input checked="" type="checkbox"/>
Traiter les informations	3.Sens et idées essentielles d'un texte	3.1Reformulation correcte des propos du texte	<input type="checkbox"/>
	4. Principales manifestations thématique	4.1Classement judicieuse des principales manifestations thématiques	<input type="checkbox"/>
Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale	5. Production du message	5.1Élaboration conforme d'un plan de rédaction.	<input checked="" type="checkbox"/>
		5.2Production judicieuse d'un message.	<input checked="" type="checkbox"/>
Communiquer oralement	6.Message oral	6.1 Appropriation parfaite des principes de communication ;	<input checked="" type="checkbox"/>
		6.2 Expressions avec éloquence des sujets.	<input type="checkbox"/>
Rendre compte de son activité	7. Compte rendu d'une activité	7.1 Application correcte des techniques de rédaction	<input checked="" type="checkbox"/>
		7.2 Rédaction correcte compte rendu	<input checked="" type="checkbox"/>
Seuil de réussite : 7 des 10 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

Compétence 2: Communiquer en milieu professionnel

Renseignements généraux :

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus visant l'acquisition de la compétence « Communiquer en milieu de professionnel ».

L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur.

L'évaluation devrait porter sur la façon d'exploiter des informations, de produire des messages et de rendre compte des activités en milieu de professionnel.

Déroulement de l'épreuve :

- *S'approprier les termes et expressions indispensables pour la communication en milieu de travail*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuera à l'occasion d'une production écrite et ou orale. L'apprenant donner le sens des mots ou des textes.

- *Traiter les informations*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une production écrite. L'apprenant devrait relever les propos essentiels d'un texte lu, repérer et classer les thèmes d'un texte lu.

- *Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une production écrite. L'apprenant devrait utiliser un vocabulaire technique approprié au métier, restituer par l'écrit une information issue de la vie courante, formuler un message pour partager un avis ou un sentiment par rapport à une situation professionnelle.

- *Communiquer oralement*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur l'allocation formulée d'exemples ou d'arguments, pour justifier ou contredire une affirmation ; la formulation de message oral, pour partager un avis ou un sentiment par rapport à une situation professionnelle. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer, démontrant chacun ainsi son éloquence dans la prise de parole.

- *Rendre compte de son activité*

L'apprenant devrait présenter un compte rendu sur le déroulement de son activité, les difficultés rencontrées et proposer des solutions pour remédier aux difficultés rencontrées.

FICHE D'ÉVALUATION

Compétence : Communiquer en milieu professionnel

Module 2 : Communication en milieu professionnel

Nom de l'apprenant :

Centre de formation :

Date de l'évaluation :

Signature du formateur :

Résultat

SUCCE S	ECHE C
--------------------	-------------------

ELEMENTS D'OBSERVATION

Jugement

OUI

NON

1. Traduction des idées essentielles d'un message

1.1 Traduction correcte du sens général et des idées essentielles d'un message

2. Interprétation idées principales d'un texte.

2.1 Interprétation exacte du sens général et des idées principales d'un texte.

3. Sens et idées essentielles d'un texte

3.1 Reformulation correcte des propos du texte

4. Principales manifestations thématique

4.1 Classement judicieuse des principales manifestations thématiques

5. Production du message

5.1 Élaboration conforme d'un plan de rédaction.

5.2 Production judicieuse d'un message.

6. Message oral

6.1 Appropriation parfaite des principes de communication ;

6.2 Expressions avec éloquence des sujets.

7. Compte rendu d'une activité

7.1 Application correcte des techniques de rédaction

7.2 Rédaction correcte compte rendu

TOTAL :

/10

Seuil de réussite : 7 des 10 critères d'évaluation dont la satisfaction aux exigences des critères 3.1, 5.1 et 6.1

Remarque :

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
Métier	Maintenancier des bâtiments	Code	
N° et Enoncé de la compétence	3. Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée d'apprentissage	45h
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail	1. Identification du corpus et du dispositif juridique	1.1 Interprétation juste de la législation du travail.	<input checked="" type="checkbox"/>
		1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.	<input type="checkbox"/>
		1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.	<input type="checkbox"/>
Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel	2. Identification des risques liés à la santé en milieu de travail	2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.	<input type="checkbox"/>
		2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.	<input type="checkbox"/>
	3. Identification des risques liés à la sécurité et à l'environnement	3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.	<input type="checkbox"/>
		3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.	<input checked="" type="checkbox"/>
Appliquer des mesures préventives liées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail	4. Distinction des équipements de protection individuelle et collective	4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective	<input checked="" type="checkbox"/>
		4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.	<input checked="" type="checkbox"/>
	5. Identification des normes de sécurité	5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.	<input type="checkbox"/>
		5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité	<input type="checkbox"/>

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
Métier	Maintenancier des bâtiments	Code	
N° et Enoncé de la compétence	3. Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée d'apprentissage	45h
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
		aux zones de travail	
Intervenir en situation d'urgence	6. Évaluation du niveau de gravité de la situation	6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation	<input type="checkbox"/>
		6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.	<input type="checkbox"/>
	7. Organisation de l'intervention d'urgence	7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.	<input checked="" type="checkbox"/>
		7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.	<input type="checkbox"/>
Prévenir les infections transmissibles sexuellement (IST), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles	8. Information sur les maladies infectieuses	8.1 Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.	<input type="checkbox"/>
		8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.	<input type="checkbox"/>
Développer un comportement écologiquement responsable	9. Information sur les normes environnementales	9.1 Synthèse des informations recueillies	<input checked="" type="checkbox"/>
	10. Information sur les risques et dégâts des produits utilisés	10.1 Cueillette d'informations pertinentes	<input type="checkbox"/>
Seuil de réussite: Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT		Code :
N° 3 et Énoncé de la compétence	3.Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	
<p><i>Renseignements généraux</i></p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement ».</p> <p>L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur. L'évaluation des habiletés pratiques et des comportements adéquats sera aussi réalisée pendant la durée complète du programme, mais par l'entremise des compétences particulières.</p> <p>Le jugement devrait porter sur la recherche d'informations ainsi que leur intégration dans le cheminement professionnel de l'apprenant et sa façon de comprendre ses rôles et obligations.</p> <p><i>Déroulement</i></p> <p>➤ <i>S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail</i></p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui précise les éléments du cadre juridique dans lequel s'exerce le métier. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux droits et deux devoirs qui sont ceux d'un employé œuvrant pour une entreprise du secteur. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.</p> <p>➤ <i>Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail</i></p> <p>L'apprenant devrait remettre un rapport/compte rendu écrit dans lequel il explique les risques associés au métier qu'il a choisi et les comportements sécuritaires qu'il doit manifester. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des risques et réalités de son environnement de travail.</p> <p>➤ <i>Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles</i></p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la prévention des MST et du VIH. Durant cette rencontre, l'apprenant serait appelé à réfléchir sur les comportements préventifs et sur les risques sur la santé. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer, démontrant ainsi leur prise de conscience.</p> <p>➤ <i>Intervenir en situation d'urgence</i></p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en relation du métier avec les obligations de celui qui le pratique sur le plan de la prévention des atteintes à la santé et à la sécurité. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les organismes en charge dans le domaine. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.</p> <p>➤ <i>Développer un comportement écologiquement responsable</i></p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une cueillette d'informations et de la production d'une synthèse écrite. L'apprenant devrait identifier au moins deux normes environnementales spécifiques à son métier et les principaux produits qui peuvent avoir un impact sur l'environnement. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des impacts de son métier sur l'environnement et des responsabilités qui lui incombent dans la protection de celui-ci.</p>		

FICHE D'ÉVALUATION		Code :	
N° 3 et Énoncé de la compétence	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée : 3 h	
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:			
		Résultat	
		SUCCÈS	ÉCHEC
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION			
		Jugement	
		OUI	NON
1. IDENTIFICATION DU CORPUS ET DU DISPOSITIF JURIDIQUE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.1 Interprétation juste de la législation du travail.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. IDENTIFICATION DES RISQUES LIÉS À LA SANTÉ EN MILIEU DE TRAVAI		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. IDENTIFICATION DES RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ ET À L'ENVIRONNEMENT		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. DISTINCTION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. IDENTIFICATION DES NORMES DE SÉCURITÉ		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. ÉVALUATION DU NIVEAU DE GRAVITÉ DE LA SITUATION		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. ORGANISATION DE L'INTERVENTION D'URGENCE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. INFORMATION SUR LES MALADIES INFECTIEUSES		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8.1 Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

FICHE D'ÉVALUATION		Code :	
N° 3 et Énoncé de la compétence	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée : 3 h	
inappropriés.			
9. INFORMATION SUR LES NORMES ENVIRONNEMENTALES 9.1 Synthèse des informations recueillies		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. INFORMATION SUR LES RISQUES ET DEGATS DES PRODUITS UTILISES 10.1 Cueillette d'informations pertinentes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOTAL:		/19	
Seuil de réussite: Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 7.1			
Remarque			

FICHES DE SPÉCIFICATION				
N° 13	Énoncé de la compétence : <i>Rechercher un emploi</i>			Durée : 3h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les conditions de réussite d'un projet de création d'entreprise ou d'auto emploi	Ps	1. Interprétation du marché	1.1 Interprétation succincte de l'environnement économique	<input type="checkbox"/>
			1.2 Interprétation succincte du marché	<input type="checkbox"/>
Planifier sa démarche de recherche d'emploi	Pt	2. Positionnement dans une gamme de produits ou de services	2.1 Positionnement stratégique dans une gamme de produits ou de services	<input type="checkbox"/>
	Ps	3. Identification des étapes d'une recherche d'emploi	3.1 Identification correcte des étapes d'une recherche d'emploi	<input checked="" type="checkbox"/>
	Pt	4. Établissement d'une liste d'employeurs potentiels	4.1 Établissement judicieuse d'une liste d'employeurs potentiels	<input type="checkbox"/>
	Ps	5. Identification des étapes de recherche d'emploi	5.1 Détermination appropriée des actions à entreprendre	<input type="checkbox"/>
			5.2 Détermination juste des étapes d'une relance	<input checked="" type="checkbox"/>
S'approprier les techniques de recherche d'emploi	Pt	6. Rédaction d'une demande d'emploi	6.1 Réponse pertinente à une interview, à une offre d'emploi	<input type="checkbox"/>
			6.2 Élaboration conforme d'un plan de rédaction.	<input type="checkbox"/>
			6.3 Rédaction judicieuse de la demande d'emploi, de la lettre de motivation	<input checked="" type="checkbox"/>
	Pt	7. Rédaction d'un CV	7.1 Rédaction correcte d'un CV	<input checked="" type="checkbox"/>
S'approprier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise	Pt	8. Montage d'un projet	8.1 Énumération correcte des phases de montage d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>
	Ps	9. Choix d'un projet de création d'entreprise	9.1 Justification pertinente du choix d'un projet de création d'entreprise	<input checked="" type="checkbox"/>
	Ps	10. Identification des besoins	10.1 Identification correcte des besoins	<input type="checkbox"/>

		financiers de l'entreprise	financiers de l'entreprise	
	Pt	11.Élaboration d'un business plan	11.1Élaboration correcte d'un business plan.	■
TOTAL :				/16
Seuil de réussite : 11 des 15critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise				
Règle de verdict : néant.				

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		
N° 13	Énoncé de la Compétence : Rechercher un emploi	Durée : 3 h
<p>Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche de recherche d'emploi. Cette épreuve pourrait être administrée individuellement aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. L'évaluation portera sur les trois aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire un bilan de ses acquis • Planifier sa démarche de recherche d'emploi • S'approprier les techniques de recherche d'emploi • S'approprier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise. <p>L'épreuve se déroulera en trois heures dans une salle de classe ordinaire.</p>		
<p>Liens avec les autres compétences Cette compétence à un lien fonctionnel avec la compétence relative au stage en entreprise. Elle permet la mobilisation de l'ensemble des compétences du Référentiel de Formation.</p>		
<p>Déroulement de l'épreuve : Cette épreuve pratique et de connaissance pratique se déroulera en trois phases :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les conditions de réussite d'un projet de création d'entreprise ou d'auto emploi 2. Planifier sa démarche de recherche d'emploi 3. S'approprier les techniques de recherche d'emploi 4. S'approprier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise 		
<p>Matériel : Feuilles de composition Papiers brouillons</p>		
<p>Consigne particulière : La simulation d'entretien pourrait durer 15 minutes ;</p>		

Fiche d'évaluation		
Compétence 13: Rechercher un emploi		
Nom de l'apprenant :		
Établissement :		
Date d'évaluation :	Résultat	
Signature du formateur :	Succès	Échec
	Jugement	
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	Oui	Non
1. Interprétation du marché	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.1 Interprétation succincte de l'environnement économique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2 Interprétation succincte du marché	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Positionnement dans une gamme de produits ou de services	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1 Positionnement stratégique dans une gamme de produits ou de services	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Identification des étapes d'une recherche d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1 Identification correcte des étapes d'une recherche d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Établissement d'une liste d'employeurs potentiels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.1 Établissement judicieuse d'une liste d'employeurs potentiels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Identification des étapes de recherche d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.1 Détermination appropriée des actions à entreprendre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2 Détermination juste des étapes d'une relance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Rédaction d'une demande d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.1 Réponse pertinente à une interview, à une offre d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.2 Élaboration conforme d'un plan de rédaction.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.3 Rédaction judicieuse de la demande d'emploi, de la lettre de motivation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

7.Intégration d'un CV 7.1Rédaction correcte d'un CV	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8.Montage d'un projet 8.1 Énumération correcte des phases de montage d'un projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9.Choix d'un projet de création d'entreprise 9.1Justification pertinente du choix d'un projet de création d'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10.Identification des besoins financiers de l'entreprise 10.1Identification correcte des besoins financiers de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11.Élaboration d'un business plan 11.1Élaboration correcte d'un business plan.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOTAL :		

TABLEAU DE SPECIFICATIONS

TABLEAU DE SPECIFICATIONS			
Métier	Maintenancier des Bâtiments		Code
N° et Énoncé de la Compétence	14.S'intégrer au milieu professionnel		Durée d'apprentissage
			315 heures
Eléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
Préparer son séjour en milieu de travail	1. Démarche pour la recherche de stage	1.1 Recueille les données pertinentes pour le stage	<input type="checkbox"/>
		1.2 Choisit les entreprises pour le stage	<input type="checkbox"/>
Respecter les principes de discipline et de déontologie	2. Qualités du stagiaire	2.1 Adopte les principes et les règles de conduite de l'entreprise	<input checked="" type="checkbox"/>
Exécuter les activités en milieu de travail	3. Exécution ou participation aux tâches	3.1 Effectue les tâches de façon professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>
Comparer ses perceptions aux réalités du métier	4. Participation à des échanges sur le stage	4.1 Prendre une part active aux discussions	<input type="checkbox"/>
		5. Relation entre la formation et les exigences du milieu de travail	5.1 Fait part de ses réflexions concernant sa formation
Rédiger le rapport de stage	6. Rapport du stage	6. 1 Respecte le canevas de rédaction du rapport de stage	<input type="checkbox"/>
		6.2 Rédige le rapport de stage	<input type="checkbox"/>
Seuil de réussite : 5 des 8 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise			

TABLEAU DE SPECIFICATIONS

METIER :		Maintenancier des Bâtiments	Code	
N° et libellé de la compétence	14. S'intégrer en milieu professionnel		Durée d'apprentissage	315heures
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation		
Préparer son séjour en milieu de travail	1. Démarche pour la recherche de stage	1.1 Recueil des données pertinentes relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise		<input type="checkbox"/>
		1.2 Choix judicieux des entreprises susceptibles d'accueillir le stagiaire		<input checked="" type="checkbox"/>
		1.3Élaboration conforme du dossier de stage.		<input type="checkbox"/>
Respecter les principes de discipline et de déontologie	2. Qualités du stagiaire	2.1 Respect méticuleux des consignes, des règlements, de la hiérarchie et des normes environnementales		<input checked="" type="checkbox"/>
		2.2 Démonstration correcte des qualités personnelles et professionnelles		<input checked="" type="checkbox"/>
Exécuter les activités en milieu de travail	3. Exécution ou participation aux tâches	3.1 Exécution appropriée des tâches		<input checked="" type="checkbox"/>
		3.2 Développement judicieux des attitudes professionnelles		<input checked="" type="checkbox"/>
		3.3 Utilisation adéquate des matériels de l'entreprise		<input checked="" type="checkbox"/>
Comparer ses perceptions aux réalités du métier	4. Participation à des échanges sur le stage	4.1 Résumé succinct de l'expérience de stage		<input checked="" type="checkbox"/>
	5. Relation entre la formation et les exigences du milieu de travail	5.1 Démonstration correcte de l'influence du stage sur le choix d'un futur emploi		<input type="checkbox"/>

Rédiger le rapport de stage	6. Rapport du stage	6. 1 Respect judicieux des principes de la langue utilisée			
		6.2 Rédaction soignée et concise du rapport de stage			
Seuil de réussite : 8 des 12 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise					

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

Compétence 14: S'intégrer au milieu professionnel

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence « S'intégrer au milieu professionnel ».

L'évaluation de l'apprenant est faite tout au long de la durée de stage par le maître de stage et par un jury après le retour de stage.

Déroulement de l'épreuve

- Préparer son séjour en milieu de travail

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la recherche et la prospection des entreprises du domaine de production d'aliments des animaux d'élevage. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les entreprises de production d'aliments des animaux d'élevage.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait également à l'occasion d'une production écrite où l'apprenant présentera les démarches à entreprendre pour obtenir une place de stage.

- Respecter les principes de discipline et de déontologie

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui présente le règlement et le code de conduite de l'entreprise. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux principes et deux obligations à suivre dans l'entreprise.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.

- Exécuter les activités en milieu de travail

Pendant toute la durée du stage, l'apprenant devrait être évalué à hauteur de 50% par le maître de stage pour ses connaissances, attitudes, habiletés manifestées au cours de son travail.

- Comparer ses perceptions aux réalités du métier

L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur l'auto évaluation de l'apprenant. L'apprenant devrait présenter sa perception du métier et les conséquences du stage sur le développement personnel vis-à-vis du métier.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer

- Rédiger le rapport de stage

L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une présentation d'un rapport de stage, à hauteur de 50% devant un jury mis en place par la structure de formation. Un groupe restreint d'apprenants pourrait présenter le même rapport si ceux-ci ont suivi le stage dans une même entreprise, et par conséquence évaluer après présentation de ce rapport.

Les réponses aux questions du jury portent pour 50% de la partie de l'évaluation réservée audit jury.

FICHE D'ÉVALUATION

Compétence 14: S'intégrer au milieu professionnel

Nom de l'apprenant :
 Centre de formation :
 Date de l'évaluation :

Signature du formateur :

Résultat

SUCCES

ECHEC

ELEMENTS D'OBSERVATION

Jugement

OUI

NON

1. Démarche pour la recherche de stage

- 1.1 Recueil des données pertinentes relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise
- 1.2 Choix judicieux des entreprises susceptibles d'accueillir le stagiaire
- 1.3 Élaboration conforme du dossier de stage.

2. Qualités du stagiaire

- 2.1 Respect méticuleux des consignes, des règlements, de la hiérarchie et des normes environnementales
- 2.2 Démonstration correcte des qualités personnelles et professionnelles

3. Exécution ou participation aux tâches

- 3.1 Exécution appropriée des tâches
- 3.2 Développement judicieux des attitudes professionnelles
- 3.3 Utilisation adéquate des matériels de l'entreprise

4. Participation à des échanges sur le stage

- 4.1 Résumé succinct de l'expérience de stage

5. Relation entre la formation et les exigences du milieu de travail

- 5.1 Démonstration correcte de l'influence du stage sur le choix d'un futur emploi

Seuil de réussite : : 8 des 12 critères d'évaluation dont la satisfaction aux exigences des critères 2.1 et 6.2

6. Rapport du stage

- 6.1 Respect judicieux des principes de la langue utilisée
- 6.2 Rédaction soignée et concise du rapport de stage

Compétences traduites en comportement

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

METIER :		Maintenancier des Bâtiments	Code	PCCE04	
N° et libellé de la compétence	4. Utiliser la physiologie et les caractéristiques des corps d'état dans la maintenance de bâtiment		Durée d'apprentissage	60h	
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points	
Détailler les composantes physiques du bâtiment	Processus	1.Classification des différents types de finitions	1.1Énumération judicieuse des différentes composantes de la superstructure du bâtiment	10	
			1.2Classification correcte des différents types de finitions	10	
	Produit	2.Identification les composantes des VRD	2.1Identification correcte les composantes des VRD	10	
Caractériser les différents réseaux internes	Processus	3.Caractérisation des composantes du réseau de l'électricité domestique	3.1Caractérisation judicieuse des composantes du réseau de l'électricité domestique	10	
			4.Caractérisation des composantes du réseau de climatisation et ventilation et distribution de gaz domestique et chauffage.	4.1Caractérisation correcte des composantes du réseau de climatisation et ventilation	10
				4.2 Caractérisation judicieuse des composantes du réseau de distribution de gaz domestique et chauffage.	10
Décrire l'État du bâtiment	Processus	5.Identification des caractéristiques de l'état de la matière d'un bâtiment	5.1Appréciation correcte de l'aspect visuel du bâtiment	10	
			5.2 Identification judicieuse des caractéristiques de l'état de la matière d'un bâtiment	10	
		6.Identification de défauts physiques	6.1Identification judicieuse de défauts physiques	10	
			7.Description des interactions dans le bâtiment	7.1Description judicieuse des interactions dans le bâtiment	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code :PCCE04
N° 5	Énoncé de la compétence : Utiliser la physiologie et les caractéristiques des corps d'état dans la maintenance de bâtiment	
Renseignements généraux		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence relative à « Utiliser la physiologie et les caractéristiques des corps d'état dans la maintenance de bâtiment ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques et elle pourrait être administrée individuellement à l'écrit.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants et l'évaluation des connaissances pratiques pourrait être administrée par groupes en fonction du nombre de postes informatiques disponibles pour les dessins assistés par ordinateur.</p> <p>L'évaluation portera sur les éléments de compétences ci-après:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Détailler les composantes physiques du bâtiment; • Caractériser les différents réseaux internes; • Décrire l'État du bâtiment. <p>La durée de l'épreuve pourrait être d'environ 04 heures, pour l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques en fonction des différents éléments de compétence, dans une salle de classe.</p>		
Liens avec les autres compétences		
<p>Cette compétence est en relation avec les compétences générales 10, 12 et toutes les compétences particulières du Référentiel de Formation.</p>		
Contenu de l'épreuve		
<p>Cette épreuve comporte deux exercices de connaissances théoriques et pratiques qui s'appuient sur des situations authentiques du métier.</p> <p>A partir d'une mise en situation, l'apprenant pourrait être amené à résoudre des problèmes liés à la maintenance des bâtiments, sur les détails les composantes physiques du bâtiment et la Caractérisation des différents réseaux internes.</p>		
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)		
<p>Pour la composition de l'épreuve, le matériel requis par apprenant est composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instruments géométriques (crayon, gomme, compas, règle, équerre, mines à encre etc.) ; • Table de dessin ; • Calculatrice scientifique ; • Stylo à bille, crayons de dessin ; • Papier calque ; • Matériels informatiques et logiciels appropriés de dessin ; • Tireuse de plan. 		
Consigne particulière		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage des compétences 7 et 8. • En cas d'échec, l'épreuve pourrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. • Les résultats seront arrondis à 10^{-3} près, sauf indication contraire du formateur. 		

FICHE D'ÉVALUATION		Code :PCCE04	
N°et énoncé de la compétence :	4. Utiliser la physiologie et les caractéristiques des corps d'état dans la maintenance de bâtiment	Durée : 4 h	
Nom de l'apprenant :		Résultat	
Établissement d'enseignement :		SUCCÈS	ÉCHEC
Date de l'évaluation :			
Signature du formateur :			
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1.Classification des différents types de finitions			0 ou 10
1.1Énumération judicieuse des différentes composantes de la superstructure du bâtiment			0 ou 10
1.2Classification correcte des différents types de finitions			
2.Identification les composantes des VRD			
2.1Identification correcte les composantes des VRD			0 ou 10
3.Caractérisation des composantes du réseau de l'électricité domestique			
3.1Caractérisation judicieuse des composantes du réseau de l'électricité domestique			0 ou 10
4.Caractérisation des composantes du réseau de climatisation et ventilation et distribution de gaz domestique et chauffage.			
4.1Caractérisation correcte des composantes du réseau de climatisation et ventilation			0 ou 10
4.2 Caractérisation judicieuse des composantes du réseau de distribution de gaz domestique et chauffage.			
5.Identification des caractéristiques de l'état de la matière d'un bâtiment			0 ou 10
5.1Appréciation correcte de l'aspect visuel du bâtiment			0 ou 10
5.2 Identification judicieuse des caractéristiques de l'état de la matière d'un bâtiment			
6.Identification de défauts physiques			
6.1Identification judicieuse de défauts physiques			0 ou 10
7.Description des interactions dans le bâtiment			
7.1Description judicieuse des interactions dans le bâtiment			0 ou 10
TOTAL :			/100
Seuil de réussite : 70%			
Règle de verdict : 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 3.1 et 5.2			
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

METIER		Maintenancier des Bâtiments	Code	DESS05
N° et énoncé de la compétence	5. Lire et Interpréter les plans		Durée d'apprentissage	60 h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Représenter un objet en perspective	Produit	1.Représentation d'un objet en perspective cavalière	1.1Représentation judicieuse d'un objet en perspective cavalière	10
		2.Représentation d'un objet en perspective isométrique	2.1Représentation judicieuse d'un objet en perspective isométrique	5
		3.Réalisation de la mise en page	3.1Réalisation judicieuse de la mise en page	5
Lire les plans	Produit	4.Identification des traits	4.1Identification judicieuse des traits	5
	Processus	5.Distinction des légendes d'un plan	5.1Distinction correcte des légendes d'un plan	5
		6.Représentation d'un objet à l'échelle	6.1Représentation judicieuse d'un objet à l'échelle	5
Identifier les étapes de réalisation d'un projet de construction	Produit	7.Représentation d'un cartouche d'inscription	7.1Représentation judicieuse d'un cartouche d'inscription	5
	Processus	8.Lecture d'un plan de situation	8.1Lecture correcte d'un plan de situation	5
		9.Interprétation d'un plan d'implantation	9.1Interprétation correcte d'un plan d'implantation	5
Réaliser les vues en plan	Processus	10.Représentation d'un plan de fondation	10.1Représentation judicieuse d'un plan de fondation	5
		11.Représentation du plan de rez de	11.1Représentation correcte du plan de	5

		chaussée	rez de chaussée	
		12.Interprétation du plan de l'étage et du grenier	12.1Interprétation correcte du plan de l'étage et du grenier	5
		13.Réalisation des coupes verticales	13.1Réalisation judicieuse des coupes verticales	5
Représenter les vues des façades	Processus	14.Identification des vues	14.1Identification judicieuse des vues	5
		15.Représentation des différentes vues	15.1Représentation correcte des différentes vues	5
		16.Application des normes	16.1Application judicieuse des normes	5
Réaliser la cotation	Processus	17.Identification des types de cotes	17.1Identification judicieuse des types de cotes	5
	Produit	18.Représentation des cotes de niveau	18.1Représentation correcte des cotes de niveau	5
		19.Cotation des pentes	19.1Cotation correcte des pentes	5

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code :DESS05
N° et énoncé de la compétence :	5. Lire et Interpréter les plans.	
Renseignements généraux		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence relative à « Lire et Interpréter les plans ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques et elle pourrait être administrée individuellement à l'écrit.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants et l'évaluation des connaissances pratiques pourrait être administrée par groupes en fonction du nombre de postes disponibles.</p> <p>L'évaluation portera sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Représenter un objet en perspective • Lire les plans • Identifier les étapes de réalisation d'un projet de construction • Réaliser les vues en plan • Représenter les vues des façades • Réaliser la cotation <p>La durée de l'épreuve pourrait être d'environ 04 heures, pour l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques en fonction des différents éléments de compétence.</p>		
Liens avec les autres compétences		
<p>Cette compétence est en relation avec la compétence générales 4 et toutes les compétences particulières du Référentiel de Formation.</p>		
Contenu de l'épreuve		
<p>Cette épreuve comporte trois à cinq exercices de connaissances théoriques et pratiques qui s'appuient sur des situations authentiques du métier d'ouvrier en Maintenance des bâtiments et couvrent l'ensemble des aspects cités plus haut.</p> <p>A partir d'une mise en situation, l'apprenant pourrait être amené à représenter un objet en perspective, lire les plans, identifier les étapes de réalisation d'un projet de construction, réaliser les vues en plan, représenter les vues des façades et réaliser la cotation.</p>		
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)		
<p>Pour la composition de l'épreuve, le matériel requis par apprenant est composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instruments géométriques (crayon, gomme, compas, règle, équerre, mines à encre etc.) ; • Table de dessin ; • Calculatrice scientifique ; • Stylo à bille, crayons de dessin ; • Papier calque ; • Matériels informatiques et logiciels appropriés de dessin ; • Tireuse de plan. • Multimètre; • Oscilloscope; • Lampe -témoin; • Boîtes à outils etc.. 		

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée après la compétence 4.
- En cas d'échec, l'épreuve pourrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION		Code : DESS05	
N° et énoncé de la compétence	Énoncé de la compétence : Lire et Interpréter les plans		Durée : 4h
Nom de l'apprenant :			Résultat
Établissement d'enseignement :			SUCCÈS ÉCHEC
Date de l'évaluation :			
Signature du formateur :			
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1.Représentation d'un objet en perspective cavalière 1.1 Représentation judicieuse d'un objet en perspective cavalière			0 ou 10
2.Représentation d'un objet en perspective isométrique 2.1 Représentation judicieuse d'un objet en perspective isométrique			0 ou 05
3.Réalisation de la mise en page 3.1 Réalisation judicieuse de la mise en page			0 ou 05
4.Identification des traits 4.1 Identification judicieuse des traits			0 ou 05
5.Distinction des légendes d'un plan 5.1 Distinction correcte des légendes d'un plan			0 ou 05
6.Représentation d'un objet à l'échelle 6.1 Représentation judicieuse d'un objet à l'échelle			0 ou 05
7.Représentation d'un cartouche d'inscription 7.1 Représentation judicieuse d'un cartouche d'inscription			0 ou 05
8.Lecture d'un plan de situation 8.1 Lecture correcte d'un plan de situation			0 ou 05
9.Interprétation d'un plan d'implantation 9.1 Interprétation correcte d'un plan d'implantation			0 ou 05
10.Représentation d'un plan de fondation 10.1 Représentation judicieuse d'un plan de fondation			0 ou 05
11.Représentation du plan de rez de chaussée 11.1 Représentation correcte du plan de rez de chaussée			0 ou 05
12.Interprétation du plan de l'étage et du grenier 12.1 Interprétation correcte du plan de l'étage et du grenier			0 ou 05
13.Réalisation des coupes verticales 13.1 Réalisation judicieuse des coupes verticales			0 ou 05
14.Identification des vues 14.1 Identification judicieuse des vues			0 ou 05
15.Représentation des différentes vues 15.1 Représentation correcte des différentes vues			0 ou 05

16.Application des normes 16.1Application judicieuse des normes			0 ou 05
17.Identification des types de cotes 17.1Identification judicieuse des types de cotes			0 ou 05
18.Représentation des cotes de niveau 18.1Représentation correcte des cotes de niveau			0 ou 05
19.Cotation des pentes 19.1Cotation correcte des pentes			0 ou 05
TOTAL :			/100
Seuil de réussite : 70%			
Règle de verdict : 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 8.1 et 10.1			
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

METIER	Maintenancier des Bâtiments		Code	TEPR06
N° et énoncé de la compétence	6. Utiliser les matériaux et matériels de la maintenance de bâtiments		Durée d'apprentissage	60h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier et caractériser les matériaux de construction	Processus	1.Choix des matériaux	1.1Classification judicieuse des matériaux	10
			1.2Choix judicieux des matériaux	10
Déterminer les caractéristiques physiques des bétons	Produit	2.Identification des textures et granulats	2.1Identification judicieuse des textures et formes de granulats	10
			2.2Détermination judicieuse des caractéristiques physiques des granulats	10
			3.Caractérisation des liants	10
Déterminer les caractéristiques principales des mortiers		4.Caractérisation des mortiers	4.1Identification judicieuse des différents types des mortiers	05
			4.2Détermination judicieuse de la composition des mortiers	05
			4.3Détermination correcte des différentes propriétés	05
			5.Utilisation des mortiers	05
Classifier les matériaux	Processus	6.Caractérisation des matériaux	6.1Distinction judicieuse des grandes familles des matériaux	10
			6.2Caractérisation judicieuse des matériaux	10
		7.Identification des métaux et leurs alliages	10	

Compétence 7: Utiliser les matériaux et matériels de la maintenance de bâtiments**Renseignements généraux**

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence relative à « **Utiliser les matériaux et matériels de la maintenance de bâtiments** ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques et elle pourrait être administrée individuellement à l'écrit.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants et l'évaluation des connaissances pratiques pourrait être administrée par groupes en fonction du nombre de postes informatiques disponibles pour les dessins assistés par ordinateur.

L'évaluation portera sur les aspects suivants :

- Identifier et caractériser les matériaux de construction
- Déterminer les caractéristiques physiques des bétons
- Déterminer les caractéristiques principales des mortiers
- Classifier les matériaux
-

La durée de l'épreuve pourrait être d'environ 04 heures, pour l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques en fonction des différents éléments de compétence, dans un atelier équipé de poste de soudure et d'équipements divers.

Liens avec les autres compétences

Cette compétence est en relation avec les compétences générales 4, 5 et toutes les compétences particulières du Référentiel de Formation.

Contenu de l'épreuve

Cette épreuve comporte deux exercices de connaissances théoriques et pratiques qui s'appuient sur des situations authentiques du métier d'ouvrier en maintenance des bâtiments et couvrent l'ensemble des aspects cités plus haut.

A partir d'une mise en situation, l'apprenant pourrait être amené à résoudre des problèmes de choix de solutions technologiques et d'assemblage d'éléments par différentes techniques de soudage.

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- Instruments géométriques (crayon, gomme, compas, règle, équerre, mines à encre etc.) ;
- Table de dessin ;
- Calculatrice scientifique ;
- Stylo à bille, crayons de dessin ;
- Papier calque ;
- Etc.

Consigne particulière

L'épreuve pourrait être administrée dès la fin du temps d'apprentissage de la compétence.

En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION			Code : TEPR06	
Compétence 7: Utiliser les matériaux et matériels de la maintenance de bâtiments			Durée :4h	
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:			Résultat	
			SUCCÈS	ÉCHEC
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS	
1.Choix des matériaux			0 ou 10	
1.1Classification judicieuse des matériaux			0 ou 10	
1.2Choix judicieux des matériaux			0 ou 10	
2.Indentification des textures et granulats			0 ou 10	
2.1Identification judicieuse des textures et formes de granulats			0 ou 10	
2.2Détermination judicieuse des caractéristiques physiques des granulats			0 ou 10	
3.Caractérisation des liants			0 ou 10	
3.1Caractérisation judicieuse des liants			0 ou 10	
4.Caractérisation des mortiers			0 ou 05	
4.1Identification judicieuse des différents types des mortiers			0 ou 05	
4.2Détermination judicieuse de la composition des mortiers			0 ou 05	
4.3Détermination correcte des différentes propriétés			0 ou 05	
5.Utilisation des mortiers			0 ou 05	
5.1Utilisation judicieuse des mortiers			0 ou 05	
6.Caractérisation des matériaux			0 ou 10	
6.1Distinction judicieuse des grandes familles des matériaux			0 ou 10	
6.2Caractérisation judicieuse des matériaux			0 ou 10	
7.Indentification des métaux et leurs alliages			0 ou 10	
7.1Identification judicieuse des métaux et leurs alliages			0 ou 10	
TOTAL:			/100	
Seuil de réussite: 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 3.1; 5.1; 7.1				

<p>Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.</p>	<p>Oui <input type="checkbox"/></p>	<p>Non <input type="checkbox"/></p>	
<p>Remarque :</p>			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Métier	Maintenancier des bâtiments	Code	METD07	
N° et libellé de la compétence	7. Établir le métré et le devis	Durée d'apprentissage/d'évaluation	60h	
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les actes du métré	Processus	1.Définition des termes	1.1Définition correcte des termes	10
	Processus	2.Identification des outils de mesure	2.1Identification judicieuse des outils de mesure	10
Appliquer les étapes de réalisation d'un acte de métré	Processus	3.Calcul des quantités	3.1Calcul judicieuse des quantités	10
		4.Rédaction de l'acte de métré	4.1Rédaction judicieuse de l'acte de métré	10
Utiliser les logiciels de métré	Processus	5.Utilisation des logiciels	5.1Identification judicieuse des logiciels	10
			5.2Utilisation correcte des logiciels	20
Élaborer un devis Identifier les actes du métré	Processus	6.Estimation des coûts	6.1Identification judicieuse des éléments de devis	10
			6.2Estimation judicieuse des coûts	10
			6.3Identification judicieuse des erreurs	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : METD07
Métier	Maintenancier des bâtiments	
N° et énoncé de la compétence	7. Réaliser ÉTABLIR le métré et le devis	
<i>Renseignements généraux</i>		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Réaliser le métré et le devis ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 3 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.</p> <p>Cette évaluation pourrait porter sur les éléments ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les actes du métré • Appliquer les étapes de réalisation d'un acte de métré • Utiliser les logiciels de métré • Élaborer un devis • Identifier les actes du métré 		
<i>Déroulement de l'épreuve</i>		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant d'Identifier les actes du métré, appliquer les étapes de réalisation d'un acte de métré, utiliser les logiciels de métré, élaborer un devis, identifier les actes du métré.</p>		
<i>Matériel (Pour un effectif de 25 apprenants)</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Instruments géométriques (crayon, gomme, compas, règle, équerre, mines à encre etc.) ; • Table de dessin ; • Calculatrice scientifique ; • Stylo à bille, crayons de dessin ; • Papier calque ; • Ordinateurs etc... 		
<i>Consignes particulières</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : METD07	
N° et énoncé de la compétence	7. Réaliser ÉTABLIR le métré et le devis		Durée :4h
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:		Résultat	
		SUCCÈS	ÉCHEC
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1.Définition des termes 1.1Définition correcte des termes			0 ou 10
2.Indentification des outils de mesure 2.1Identification judicieuse des outils de mesure			0 ou 10
3.Calcul des quantités 3.1Calcul judicieuse des quantités			0 ou 10
4.Rédaction de l'acte de métré 4.1Rédaction judicieuse de l'acte de métré			0 ou 10
5.Utilisation des logiciels 5.1Identification judicieuse des logiciels 5.2Utilisation correcte des logiciels			0 ou 10
			0 ou 10
			0 ou 20
6.Estimation des coûts 6.1Identification judicieuse des éléments de devis 6.2Estimation judicieuse des coûts 6.3Identification judicieuse des erreurs			0 ou 10
			0 ou 10
			0 ou 10
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 5.2 et 6.2			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Métier	Maintenancier des bâtiments		Code	PTMA08
N° et Énoncé de la compétence	8. Réaliser les petits travaux de maçonnerie		Durée d'apprentissage/d'évaluation	60h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Préparer les surfaces à la réalisation des travaux	Processus	1.Lecture du plan architectural	1.1Lecture correcte du plan architectural	10
			1.2Nettoyage parfait des surfaces	05
	Produit	2.Retrait des revêtements existants	2.1Retrait judicieux des revêtements existants	05
			2.2 Sécurisation correcte de la zone de travail	05
Utiliser les matériaux et matériels de maçonnerie	Processus	3.Caractérisation des matériaux	3.1Identification judicieuse des types de matériaux	05
			3.2Détermination judicieuse des propriétés des matériaux	05
	Produit	4.Utilisation des différents types de matériaux et matériels	4.1Utilisation correcte des différents types de matériaux et matériels	05
	Processus		4.2Respect strict des normes	05
Utiliser les techniques de maçonnerie	Processus	5.Application des techniques de maçonnerie	5.1Connaissance correcte des techniques de maçonnerie de base	05
			5.2Application parfaite des techniques de maçonnerie	05
	Produit	6.Utilisation des outils de maçonnerie	6.1Identification correcte des outils de maçonnerie	05
			6.2Utilisation parfaite des outils de maçonnerie	05
Réaliser les saignées et les tranchées	Produit	7.Localisation de l'espace à saigner	7.1Localisation appropriée de l'espace à saigner	05
	Produit	8.Utilisation des équipements et matériaux de saignée	8.1Choix judicieux des équipements et matériaux de saignée	05
			8.2Utilisation judicieuse des équipements et matériaux de saignée	05

	Processus		8.3 Respect parfait des normes relatives à la saignée des murs	05
Respecter les normes de construction	Produit	9.Élévation des murs	9.1 Identification correcte des normes applicables aux travaux de maçonnerie	05
	Produit		9.2 Élévation judicieuse des murs	10
	Processus		9.3 Application des exigences de résistance structurelle d'un bâtiment.	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : PTMA08
N° et énoncé de la compétence	8. Réaliser les petits travaux de maçonnerie	
<i>Renseignements généraux</i>		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « réaliser les petits travaux de maçonnerie ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 4 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.</p>		
<i>Déroulement de l'épreuve</i>		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de préparer les surfaces à la réalisation des travaux, Utiliser les matériaux et matériels de maçonnerie utiliser les techniques de maçonnerie, réaliser les saignées et les tranchées, respecter les normes de construction.</p> <p>On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer d'utiliser le système de contrôle à partir des appareils de son choix de transfert vers un poste de travail de données recueillies sur un cahier de terrain ou tout autre document de travail.</p>		
<i>Matériel (Pour un effectif de 25 apprenants)</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Matériel pour dosage, de préparation et de transport, de la bétonnière, du ciment, de l'eau, des granulats, du béton prêt à l'emploi, du matériel de vibration et de surfacage et des adjuvants du ciment, du sable, des outils et équipements nécessaires etc... 		
<i>Consignes particulières</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : PTMA08	
N° et énoncé de la compétence	8. Réaliser les petits travaux de maçonnerie		
Nom de l'apprenant:			
Établissement d'enseignement:			
Date de l'évaluation:		Résultat	
Signature du forma :		SUCCÈS	ÉCHEC
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1.Lecture du plan architectural			
1.1Lecture correcte du plan architectural			0 ou 10
1.2Nettoyage parfait des surfaces			0 ou 05
2.Retrait des revêtements existants			0 ou 05
2.1Retrait judicieux des revêtements existants			0 ou 05
2.2 Sécurisation correcte de la zone de travail			
3.Caractérisation des matériaux			0 ou 05
3.1Identification judicieuse des types de matériaux			0 ou 05
3.2Détermination judicieuse des propriétés des matériaux			
4.Utilisation des différents types de matériaux et matériels			0 ou 05
4.1Utilisation correcte des différents types de matériaux et matériels			0 ou 05
4.2Respect strict des normes			
5.Application des techniques de maçonnerie			0 ou 05
5.1Connaissance correcte des techniques de maçonnerie de base			0 ou 05
5.2Application parfaite des techniques de maçonnerie			
6.Utilisation des outils de maçonnerie			0 ou 05
6.1Identification correcte des outils de maçonnerie			0 ou 05
6.2Utilisation parfaite des outils de maçonnerie			
7.Localisation de l'espace à saigner			0 ou 05
7.1Localisation appropriée de l'espace à saigner			
8.Utilisation des équipements et matériaux de saignée			0 ou 05
8.1Choix judicieux des équipements et matériaux de saignée			0 ou 05
8.2Utilisation judicieuse des équipements et matériaux de saignée			0 ou 05
8.3 Respect parfait des normes relatives à la saignée des murs structurelle d'un bâtiment.			
9.Élévation des murs			0 ou 05
9.1Identification correcte des normes applicables aux travaux de maçonnerie			0 ou 10
9.2Élévation judicieuse des murs			
9.3Application des exigences de résistance			0 ou 05
EXIGENCES			
L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 70 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère			

FICHE D'ÉVALUATION		Code : PTMA08	
N° et énoncé de la compétence	8. Réaliser les petits travaux de maçonnerie		
d'évaluation			
		TOTAL:	/100
Seuil de réussite: 70 points			
Règle de verdict: 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 1.1 et 9.2	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque			

TABEAU DE SPÉCIFICATIONS

Métier	Maintenancier des Bâtiments		Code	CART09
N° et Énoncé de la compétence	9. Etablir la cartographie des anomalies du bâtiment et des équipements		Durée d'apprentissage	90h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les principales catégories des anomalies	Processus	1.Établissement de la liste des anomalies prépondérantes par corps d'état	1.1Établissement correct de la liste des anomalies prépondérantes par corps d'état	10
	Processus		1.2Établissement judicieux du degré de la gravité de chaque anomalie	10
	Produit	2.Élaboration des tableaux synoptiques des anomalies par corps d'état	2.1Élaboration correcte des tableaux synoptiques des anomalies par corps d'état	05
	Processus	3. Identification des principales causes	3.1 Identification judicieuse des principales causes	05
Diagnostiquer les différentes pathologies par corps d'état	Processus	4. Identification des différentes pathologies liées au bâtiment	4.1 Identification correcte des différentes pathologies liées au bâtiment	05
	Processus	5. Constat des différentes pathologies	5.1 Constat judicieux des différentes pathologies liées aux réseaux internes	05
	Processus		5.2 Constat judicieux des différentes pathologies de la machinerie et les équipements	05
Classifier des anomalies en fonction des différents corps d'état	Processus	6. Identification des classes des anomalies	6.1 Identification judicieuse des classes des anomalies	05
	Processus		6.2 Identification judicieuse de l'anomalie la plus critique	10
	Produit	7. Classement des anomalies par ordre chronologique d'intervention	7.1 Matérialisation judicieuse des anomalies par ordre chronologique d'intervention	10
Lire et interpréter les différentes cartes des anomalies	Produit	8. Identification des différentes cartes	8.1 Identification judicieuse des différentes cartes	10
		9. Élaboration des cartes	9.1 Élaboration judicieuse des cartes	10
	Processus			9.2 Interprétation judicieuse des cartes des anomalies

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : CART09
N° et énoncé de la compétence	9. Etablir la cartographie des anomalies du bâtiment et des équipements	
<i>Renseignements généraux</i>		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Etablir la cartographie des anomalies du bâtiment et des équipements ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 6 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.</p>		
<i>Déroulement de l'épreuve</i>		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant d'identifier les principales catégories des anomalies, classifier des anomalies en fonction des différents corps d'état, lire et interpréter les différentes cartes des anomalies</p>		
<i>Matériel (Pour un effectif de 25 apprenants)</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • L'œil nu • Matériels et outils de construction • Documentation technique etc.. 		
<i>Consignes particulières</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : CART09							
N° et libellé de la compétence	9. Établir la cartographie des anomalies du bâtiment et des équipements	Durée :6h							
Nom de l'apprenant :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>		Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat									
SUCCÈS	ÉCHEC								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
Établissement d'enseignement :									
Date de l'évaluation :									
Signature du forma		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS						
1.Établissement de la liste des anomalies prépondérantes par corps d'état			0 ou 10						
1.1Établissement correct de la liste des anomalies prépondérantes par corps d'état			0 ou 10						
1.2Établissement judicieux du degré de la gravité de chaque anomalie									
2.Élaboration des tableaux synoptiques des anomalies par corps d'état			0 ou 05						
2.1Élaboration correcte des tableaux synoptiques des anomalies par corps d'état									
3.Identification des principales causes			0 ou 05						
3.1Identification judicieuse des principales causes									
4.Identification des différentes pathologies liées au bâtiment			0 ou 05						
4.1Identification correcte des différentes pathologies liées au bâtiment									
5.Constat des différentes pathologies			0 ou 05						
5.1Constat judicieux des différentes pathologies liées aux réseaux internes									
5.2Constat judicieux des différentes pathologies de la machinerie et les équipements									
6.Identification des classes des anomalies			0 ou 05						
6.1Identification judicieuse des classes des anomalies			0 ou 10						
6.2Identification judicieuse de l'anomalie les plus critique									
7.Classement des anomalies par ordre chronologique d'intervention			0 ou 10						
7.1Matérialisation judicieuse des anomalies par ordre chronologique d'intervention									
8.Identification des différentes cartes			0 ou 10						
8.1Identification judicieuse des différentes cartes									
9.Élaboration des cartes			0 ou 10						
9.1Élaboration judicieuse des cartes									
9.2Interprétation judicieuse des cartes des anomalies			0 ou 10						
EXIGENCES									
L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 70 % des questions qui									

FICHE D'ÉVALUATION		Code : CART09	
N° et libellé de la compétence	9. Établir la cartographie des anomalies du bâtiment et des équipements	Durée :6h	
lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
TOTAL:		/100	
Seuil de réussite: 70 points			
Règle de verdict: et obligation de satisfaire aux exigences des critères 1.1 et 7.1.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Métier	Maintenancier des Bâtiments		Code	MEPR10
N° et libellé de la compétence	10. Maintenance préventive des bâtiments en fonction du corps d'état		Durée d'apprentissage	90h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Réaliser régulièrement des inspections	Produit	1.Utilisation des outils d'inspection	1.1Utilisation judicieuse des outils d'inspection	10
	Processus	2.Réalisation de l'inspection	2.1Établissement judicieux d'un plan d'inspection	10
	Processus		2.2Réalisation exhaustive de l'inspection	20
Réaliser les interventions de maintenance prédictive, préventive systématique et préventive conditionnelle	Processus	3.Différenciation des différents types de maintenance des bâtiments	3.1Différenciation judicieuse des différents types de maintenance des bâtiments	20
		4.Évaluation de l'efficacité des actions de maintenance	4.1Évaluation correcte de l'efficacité des actions de maintenance	20
Produire des rapports	Processus	5. Production des rapports	5.1 Production judicieuse des rapports	20

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : MEPR10
N° et libellé de la compétence	10.Effectuer la maintenance préventive des bâtiments en fonction du corps d'état	
<i>Renseignements généraux</i>		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Effectuer la maintenance préventive des bâtiments en fonction du corps d'état ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 6 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.</p>		
<i>Déroulement de l'épreuve</i>		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander aux apprenants de réaliser régulièrement des inspections : réaliser les interventions de maintenance prédictive, préventive systématique et préventive conditionnelle et effectuer les travaux d'entretien</p>		
<i>Matériel</i>		
<p>Matériel pour dosage, de préparation et de transport, de la bétonnière, du ciment, de l'eau, des granulats, du béton prêt à l'emploi, du matériel de vibration et de surfacage et des adjuvants du ciment, du sable, des outils et équipements nécessaires etc...</p>		
<i>Consigne particulière</i>		
<p>En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.</p>		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : MEPR10	
N° et énoncé de la compétence	10.Effectuer la maintenance préventive des bâtiments en fonction du corps d'état	Durée :6h	
Nom de l'apprenant:			
Établissement d'enseignement:		Résultat	
Date de l'évaluation:		SUCCÈS	ÉCHEC
Signature du formateur:		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1.Utilisation des outils d'inspection 1.1Utilisation judicieuse des outils d'inspection			0 ou 10
2.Réalisation de l'inspection 2.1Établissement judicieux d'un plan d'inspection 2.2Réalisation exhaustive de l'inspection			0 ou 10 0 ou 20
3 Différenciation des différents types de maintenance des bâtiments 3.1 Différenciation judicieuse des différents types de maintenance des bâtiments			0 ou 20
4 Évaluation de l'efficacité des actions de maintenance 4.1Évaluation correcte de l'efficacité des actions de maintenance			0 ou 20
5. Production des rapports 5.1 Production judicieuse des rapports			0 ou 20
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 %			
Règle de verdict:	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Métier	Maintenancier des Bâtiments		Code	PLO M11
N° et libellé de la compétence	11.Effectuer les travaux de plomberie sanitaire		Durée d'apprentissage	90h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Installer et raccorder les appareils sanitaires	Produit	1.Évaluation des besoins du ménage	1.1Évaluation judicieuse des besoins du ménage	10
	Produit	2.Schématisation du réseau de plomberie	2.1Schématisation judicieuse du réseau de plomberie	10
	Processus	3.Installation des éléments indispensables au bon fonctionnement des équipements sanitaires et des pièces d'eau	3.1Installation judicieuse de tous les éléments indispensables au bon fonctionnement des équipements sanitaires et des pièces d'eau	10
Déboucher les canalisations et des WC	Produit	4.Utilisation de matériels de débouchage	4.1Utilisation judicieuse de matériels de débouchage	10
	Processus	5.Application des techniques de débouchage de canalisation et des WC	5.1Application correcte des techniques de débouchage de canalisation et des WC	10
			5.2Respect judicieux des normes et mesures d'hygiène et de sécurité	05
Réparer les fuites	Processus	6.Repérage judicieux des fuites	6.1Repérage judicieux des fuites	05
	Processus	Identification judicieuse des origines et conséquences des fuites	6.2Identification judicieuse des origines et conséquences des fuites	05
			7.Mise en œuvre judicieuse des techniques de réparation des fuites	7.1Mise en œuvre judicieuse des techniques de réparation des fuites
Réparer les chasses d'eau	Produit	8.Identification des causes de dysfonctionnement	8.1Identification judicieuse des causes de dysfonctionnement	05
	Processus	9.Utilisation des outils	9.1Utilisation judicieuse des outils	05
	Processus	10.Application judicieuse des techniques de réparation des chasses d'eau	10.1Application judicieuse des techniques de réparation des chasses d'eau	05
Rénover l'installation sanitaire	Produit	11.Identification des différents équipements vétustes et obsolètes	11.1Identification judicieuse des différents équipements vétustes et obsolètes	05
	Produit	12.Remplacement des différents équipements vétustes et obsolètes.	12.1Remplacement correct des différents équipements vétustes et obsolètes.	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code :PLOM11
N° et énoncé de la compétence	11.Effectuer les travaux de plomberie sanitaire	
Renseignements généraux		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Effectuer les travaux de plomberie sanitaire ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances pratiques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel, de la matière d'œuvre et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 6 heures, ce qui inclut la portion combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques et pratique.</p>		
Déroulement de l'épreuve		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances pratique, on pourrait demander à l'apprenant d'installer et raccorder les appareils sanitaires, déboucher les canalisations et des WC, réparer les fuites, réparer les chasses d'eau et rénover l'installation sanitaire</p>		
Matériel et équipements (Pour un groupe de 25 apprenants)		
<ul style="list-style-type: none"> - des manuels techniques; - des outils; - des instruments; - des schémas; - de l'équipement de santé et de sécurité au travail etc.... 		
Consigne particulière		
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente, ou d'une compétence évaluée en parallèle (compétences 10 et 11); • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 		

FICHE D'ÉVALUATION		Code :PLOM11		
N° et énoncé de la compétence	11.Effectuer les travaux de plomberie sanitaire	Durée :6h		
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:			Résultat	
			SU CC ÈS	ÉCHEC
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION		OUI	NON	RÉSULTATS
1.Évaluation des besoins du ménage 1.1Évaluation judicieuse des besoins du ménage				0 ou 10
2.Schématisation du réseau de plomberie 2.1Schématisation judicieuse du réseau de plomberie				0 ou 10
3.Installation des éléments indispensables au bon fonctionnement des équipements sanitaires et des pièces d'eau 3.1Installation judicieuse de tous les éléments indispensables au bon fonctionnement des équipements sanitaires et des pièces d'eau				0 ou 10
4.Utilisation de matériels de débouchage 4.1Utilisation judicieuse de matériels de débouchage				0 ou 10
5.Application des techniques de débouchage de canalisation et des WC 5.1Application correcte des techniques de débouchage de canalisation et des WC 5.2Respect judicieux des normes et mesures d'hygiènes et de sécurité				0 ou 05
6.Repérage judicieux des fuites Identification judicieuse des origines et conséquences des fuites 6.1Repérage judicieux des fuites 6.2Identification judicieuse des origines et conséquences des fuites				0 ou 05
7.Mise en œuvre judicieuse des techniques de réparation des fuites 7.1Mise en œuvre judicieuse des techniques de réparation des fuites				0 ou 05
8.Identification des causes de dysfonctionnement 8.1Identification judicieuse des causes de dysfonctionnement				0 ou 10
9.Utilisation des outils 9.1Utilisation judicieuse des outils				0 ou 05
10.Application judicieuse des techniques de réparation des chasses d'eau 10.1Application judicieuse des techniques de réparation des chasses d'eau				0 ou 05
11.Identification des différents équipements vétustes et obsolètes 11.1Identification judicieuse des différents équipements vétustes et obsolètes				0 ou 05

12. Remplacement des différents équipements vétustes et obsolètes. 12.1 Remplacement correct des différents équipements vétustes et obsolètes.			0 ou 10
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 1.1; 5.1 et 8.1			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 04.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Métier	Maintenancier des Bâtiments		Code	RCN12
N° et libellé de la compétence	12.Réaliser les corrections des anomalies sur le bâtiment en fonction du corps d'état (aménagement intérieurs et extérieurs)		Durée d'apprentissage	150 h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Élaborer le protocole des différentes interventions par corps d'état	Produit	1.Élaboration du protocole d'intervention pour des pathologies de chaque corps d'état,	1.1Élaboration judicieuse du protocole d'intervention pour des pathologies de chaque corps d'état,	10
	Processus	2.Planification du chronogramme en respectant des normes techniques et de la sécurité	2.1Planification correcte du chronogramme en respectant des normes techniques et de la sécurité	10
	Produit	3.Choix des équipements, matériels et outillage	3.1Choix judicieux des équipements, matériels et outillage appropriés à chaque corps d'état	10
	Produit	4.Approvisionnement des matériaux en quantité et qualité	4.1Approvisionnement judicieux des matériaux en quantité et qualité suivant les interventions à réaliser	10
Assurer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs et extérieurs d'un bâtiment	<i>Processus</i>	5.Déconstruction de menus ouvrages d'aménagements intérieurs et extérieurs d'un bâtiment	5.1Déconstruction judicieuse de menus ouvrages d'aménagements intérieurs et extérieurs d'un bâtiment	10
	<i>Produit</i>	6.Réalisation des ouvrages simples d'aménagement et de protection	6.1Réalisation correcte des ouvrages simples d'aménagement et de protection	10
		7.Montage et démontage des	7.1Montage et démontage	10

		mobilise	correcte des mobiliers	
		8.Remplacement d'une serrure sur une menuiserie intérieure	8.1Remplacement judicieuse d'une serrure sur une menuiserie intérieure	05
Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements d'un bâtiment	<i>Produit</i>	9.Pose au sol un revêtement PVC en dalles	9.1Pose correcte au sol un revêtement PVC en dalles	05
		10.Mise en peinture un plafond, un mur, une menuiserie bois	10.1Mise judicieuse en peinture un plafond, un mur, une menuiserie bois	05
		11.Pose d'un plafond démontable	.11.1Pose judicieuse un plafond démontable en dalles, des carreaux de céramiques au sol, des carreaux céramiques au mur et un revêtement décoratif	05
Réaliser la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment	<i>Processus</i>	12.Maintient en état de fonctionnement une menuiserie intérieure, une menuiserie extérieure, une serrure d'un bâtiment	12.1Maintient judicieux en état de fonctionnement une menuiserie intérieure, une menuiserie extérieure, une serrure d'un bâtiment	05
	<i>Produit</i>	13.Maintient en état des stores et volets d'un bâtiment	13.1Maintient judicieux en état des stores et volets d'un bâtiment	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code :RCAN12
N° et énoncé de la compétence	12.Réaliser les corrections des anomalies sur le bâtiment en fonction du corps d'état (aménagement intérieurs et extérieurs)	
<i>Renseignements généraux</i>		
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Réaliser les corrections des anomalies sur le bâtiment en fonction du corps d'état (aménagement intérieurs et extérieurs) ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 8 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances</p> <p>Théoriques.</p>		
<i>Déroulement de l'épreuve</i>		
<p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait poser des questions à l'apprenant sur les technologies des circuits de démarrage, d'allumage électronique, de charge et d'éclairage, circuits de démarrage, d'allumage électronique, de charge et d'éclairage et les composants électriques et électroniques spécifiques</p> <p>On pourrait également lui demander, dans le cadre d'une évaluation pratique d'élaborer le protocole des différentes interventions par corps d'état, assurer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs et extérieurs d'un bâtiment, effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements d'un bâtiment, réaliser la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment</p> <p>La mise en situation (texte définissant le contexte ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances pratique pour l'ensemble des éléments de la compétence.</p> <p>L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe. Elle pourrait être d'une durée d'environ 08 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.</p>		
<i>Matériel</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Outils, • Produits, • Matériel et équipement de l'atelier, • Ouvrages de référence, • Documentation technique. 		

Consigne particulière

L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente (compétences 11 et 12), les apprentissages liés à ces compétences pourraient être faits dans l'ordre présenté dans le logigramme.

En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION		Code : RCAN12		
N° et énoncé de la compétence	12. Réaliser les corrections des anomalies sur le bâtiment en fonction du corps d'état (aménagement intérieurs et extérieurs)		Durée :8h	
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:			Résultat	
			SUCCÈS	ÉCHEC
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS	
1.Élaboration du protocole d'intervention pour des pathologies de chaque corps d'état, 1.1Élaboration judicieuse du protocole d'intervention pour des pathologies de chaque corps d'état,			0 ou 10	
2.Planification du chronogramme en respectant des normes techniques et de la sécurité 2.1Planification correcte du chronogramme en respectant des normes techniques et de la sécurité			0 ou 10	
3.Choix des équipements, matériels et outillage 3.1Choix judicieux des équipements, matériels et outillage appropriés à chaque corps d'état			0 ou 10	
4.Approvisionnement des matériaux en quantité et qualité 4.1Approvisionnement judicieux des matériaux en quantité et qualité suivant les interventions à réaliser			0 ou 10	
5.Déconstruction de menus ouvrages d'aménagements intérieurs et extérieurs d'un bâtiment 5.1Déconstruction judicieuse de menus ouvrages d'aménagements intérieurs et extérieurs d'un bâtiment			0 ou 10	
6.Réalisation des ouvrages simples d'aménagement et de protection 6.1Réalisation correcte des ouvrages simples d'aménagement et de protection			0 ou 10	
7.Montage et démontage des mobilise 7.1Montage et démontage correcte des mobiliers			0 ou 10	
8.Remplacement d'une serrure sur une menuiserie intérieure 8.1Remplacement judicieuse d'une serrure sur une menuiserie intérieure			0 ou 05	
9.Pose au sol un revêtement PVC en dalles 9.1Pose correcte au sol un revêtement PVC en dalles			0 ou 05	
10.Mise en peinture un plafond, un mur, une menuiserie bois 10.1Mise judicieuse en peinture un plafond, un mur, une menuiserie bois			0 ou 05	
11.Pose d'un plafond démontable 11.1Pose judicieuse un plafond démontable en dalles, des			0 ou 05	

FICHE D'ÉVALUATION		Code : RCAN12	
N° et énoncé de la compétence	12. Réaliser les corrections des anomalies sur le bâtiment en fonction du corps d'état (aménagement intérieurs et extérieurs)	Durée :8h	
carreaux de céramiques au sol, des carreaux céramiques au mur et un revêtement décoratif			
12.Maintient en état de fonctionnement une menuiserie intérieure, une menuiserie extérieure, une serrure d'un bâtiment 12.1Maintient judicieux en état de fonctionnement une menuiserie intérieure, une menuiserie extérieure, une serrure d'un bâtiment			0 ou 05
13.Maintient en état des stores et volets d'un bâtiment 13.1Maintient judicieux en état des stores et volets d'un bâtiment			0 ou 05
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 4.2; 4.3; 5.1. et 11.1.			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque :			

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Hubert Mèmeteau - Bruno Collomb, La maintenance automobile - 3e éd. en 60 fiches pratiques - Livre Automobile, 2016, 144p.
2. Hubert Mèmeteau - Bruno Collomb, Technologie fonctionnelle de l'automobile - Tome 2 - 7e éd - Livre Automobile, 2014, 320p.
3. Alain Federmann, pannes et diagnostics auto - Livre excellent, 2015, 112p.
4. Philippe Pelourdeau, Technologie automobile 1re BAC PRO maintenance des véhicules : Livre de l'élève, 215, 176p.
5. Hakim Hamou, Guillaume Laroche, Le Grand Livre De La Mécanique Broché , 2023
6. Jack Erjavec , Mécanique automobile : Entretien général, 2e édition Reliure à spirales, 2015
7. Philippe Pelourdeau, Technologie de l'automobile 2e année CAP MV - Pochette élève, 2018.
8. Olivier Moreau, Réparer sa voiture: Le Guide complet pour trouver et réparer soi-même les principales pannes, 2016
9. Jean-Luc Bascol, Technologie CAP MV : Maintenance des véhicules option voitures particulières Broché – Illustré, illustrated, 2018.
10. Collomb, L'automobile pour tous - Entretien et dépannage pas à pas : Entretien et dépannage pas à pas Broché, Dunod, 2020.
11. Moreau, Olivier , Réparer sa voiture.: Le Guide complet pour trouver et réparer soi-même les principales pannes, 1977
12. Hubert Mèmeteau , Bruno Collomb , Maintenance automobile - 4e éd. - Le savoir-faire en 60 fiches pratiques: Le savoir-faire en 60 fiches pratiques, Dunod, 2020, 77p.
13. Jack Erjavec, Gilles Poulin, Mécanique automobile : Transmission automatique, 2e édition Reliure à spirales – Illustré, 2015.
14. Jack Erjavec, Suspension et direction : Diagnostic et réparation. Broché – Illustré, 13 octobre 2015
15. Abdelaziz ELKFITA, Mécanique Automobile : Description des dispositifs et système mécanique du véhicule pour un bon entretien et réparation, 2021.
16. Sylvie Méneret, Franck Méneret, Petites réparations mécaniques Broché – Illustré, Etai, 2016, 128p
17. Georges Vander Haeghen, 760 mouvements mécaniques Broché – Illustré, décoopman, 2015, 341p
18. L. E. Loche, Des mécanismes élémentaires Broché – Illustré, décoopman, 2014, 257p
19. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation des études sectorielles et préliminaires, 2007,
20. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologies d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences, 2007.
21. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et production d'un guide pédagogique, 2007, 37p.
22. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guides - Conception et production d'un guide d'évaluation, 2007, 30p.
23. République du Cameroun. Samurçay, R., & Pastré, P. Stratégie de la formation professionnelle (2004).
24. Organisation internationale du Travail (OIT). L'OIT : son origine, son fonctionnement, son action. Yaoundé, 5.
25. Union professionnelle Suisse, Plan de formation relatif à l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de Mécatronicienne d'automobiles Mécanicien Réparateur des véhicules et engins industriels s1 avec certificat fédéral de capacité (CFC), 48 pages.

www.mels.gouv.qc

www.ooreka.fr/contact

www.maxicours.com › Cours › Mécanique Automobile

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Maintenance Automobile](https://fr.wikipedia.org/wiki/Maintenance_Automobile)

[www.comiteperform.ca/IMG/pdf/guide d auto-apprentissage reparation automobile.pdf](http://www.comiteperform.ca/IMG/pdf/guide_d_auto-apprentissage_reparation_automobile.pdf)

[https:// Téléchargements](https://Téléchargements) › Guides pratiques

[https://fr.wikipedia.org/wiki/véhicule de tourisme](https://fr.wikipedia.org/wiki/véhicule_de_tourisme)

<https://www.dunod.com>

<https://www.maintenance-engins.info>